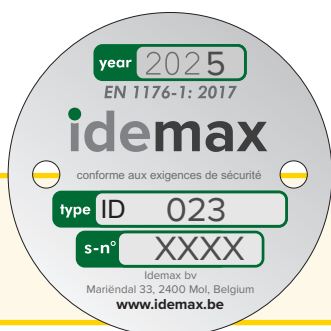
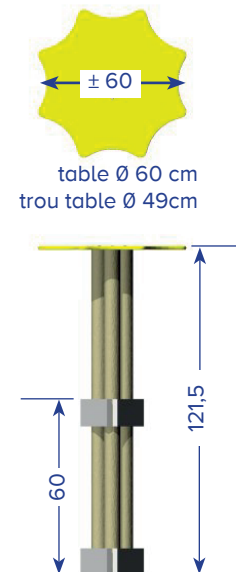
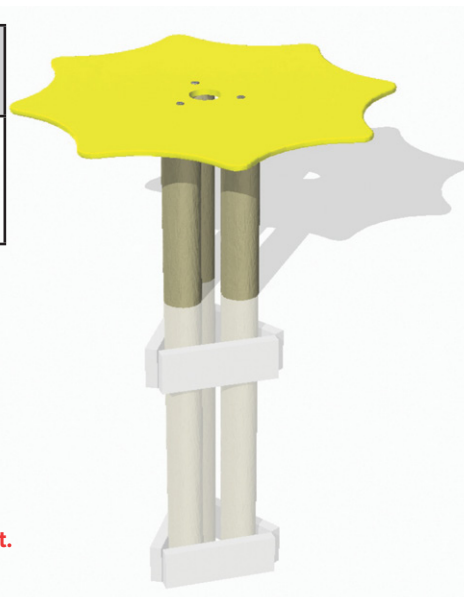


modèle	dim. Ø x H poids
ID023-000000-YE	Ø 60 x 121,5 cm ±21 kg

! À utiliser uniquement avec des parasols de dimensions standard, sur un poteau de 45 à 48 mm de diamètre. Si le diamètre est inférieur, il existe un risque que le parasol glisse entre les piquets de la table, ce qui pourrait entraîner un coincement des doigts

! N'utilisez pas de parasol quand le vent souffle fort.



Montage

La table est livrée prête à l'emploi. Elle ne nécessite aucun montage.

Matériaux

- Piquets en plastique recyclé (PE) massif teinté dans la masse
- Vis en inox (6 et 8 mm)
- Panneau plastique jaune (PE), 12.5 mm d'épaisseur

Entretien

La table ne comporte aucune pièce mobile. L'entretien du plastique se limite à l'essentiel, le nettoyage à l'eau tiède savonneuse au moyen d'une éponge ou d'une brosse douce. Rincez en profondeur, afin d'éliminer tout résidu de savon et de saletés. Le plastique présente un taux d'absorption d'humidité inférieur à 0.29%. L'huile, la graisse et d'autres produits ne font donc que peu de taches, voire pas de taches du tout. Ce taux d'absorption d'humidité extrêmement faible, rend difficile, voire impossible, la fixation des mousses, algues, etc. permettant ainsi de les enlever aisément. Possibilité de nettoyage au Kärcher à une pression maximale de 100 bars. Il faut toutefois éviter ce traitement autant que possible. Il n'est d'ailleurs généralement pas nécessaire. Aspergez avec un jet rotatif en demi-cercle, à une distance minimale de 30 cm du plastique. Ne jamais peindre ni lasurer le plastique : cela n'a aucun intérêt en matière de protection et l'adhérence sera en outre très mauvaise.

Utilisation

Essayez d'insérer le piquet du parasol dans le trou prévu à cet effet. Si le diamètre est trop petit, le parasol risque de basculer. Même si le pied du parasol est correctement ancré, il est déconseillé de l'utiliser par temps de vent fort.

Instruction de contrôle

Contrôle visuel

Selon l'intensité d'utilisation un contrôle visuel s'impose chaque semaine ou chaque mois.

Contrôle du fonctionnement

Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle du fonctionnement s'impose chaque mois ou tous les quatre mois.

Contrôle approfondi

Chaque année

Attention particulière lors du contrôle du fonctionnement ou du contrôle approfondi :

- Les éléments ont-ils bien fixés ?
- Les éléments sont-ils desserrés, manquants, endommagés ou usés ?
- Les vis sont-elles desserrées et saillantes ?
- L'ancrage dans le sol est-il toujours en bon état ?
- Y a-t-il des signes de vandalisme ?

Utilisez les éléments originaux Idemax pour la réparation afin de garantir la validité du certificat TÜV.

Installation

La table est livrée complètement montée. L'ancrage dans le sol se fait avec une fondation en sable stabilisé.

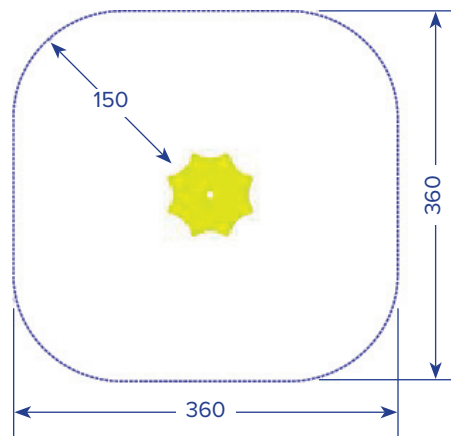
Zone de sécurité

Il est obligatoire de laisser une zone libre de tout obstacle de 150 cm autour de la table.

Sol amortissant facultatif

La hauteur étant inférieure à 60 cm, la table peut être installée sur une surface dure sans installation de sol amortissant.

Notez : en France, en fonction du type de sol et de la hauteur de chute, la Norme EN NF 1177 peut contraindre à l'installation d'un sol amortissant approprié.

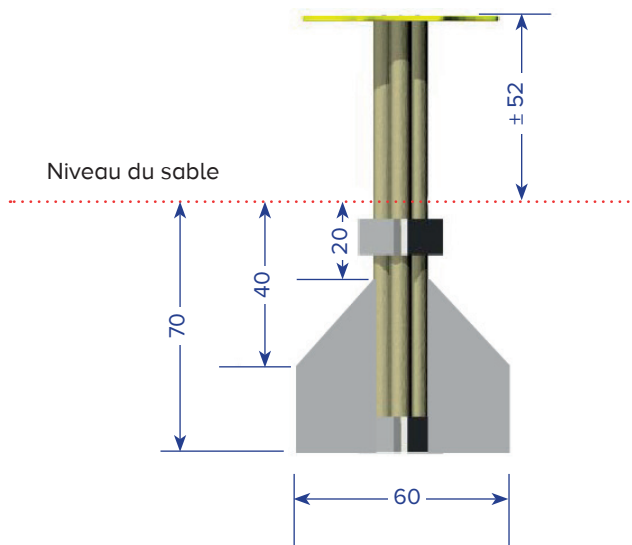


Ancrage dans le sol

La table est enterrée jusqu'au tiret sur le piquet, sous la plaquette TÜV

Installation dans le bac à sable

L'ancrage se fait comme illustré avec une fondation conique en sable stabilisé.



Sécurité et normes



Certification de conformité

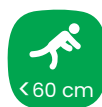
Le module de jeu a été soumis à des tests rigoureux et est certifié conforme à la norme européenne EN1176. L'homologation a été réalisée par TÜV SÜD. Consultez le certificat joint au manuel.



Angles et coins arrondis

Le module est doté d'angles et de coins arrondis afin de minimiser les risques de blessures et d'assurer une sécurité optimale.

Nous appliquons à nos produits les mêmes précautions que celles prescrites dans la norme européenne pour les équipements de jeux.



Sol amortissant non requis

La hauteur de chute étant inférieure à 60 cm, le module peut être installé sur une surface dure sans sol amortissant.

Note: En France, selon le type de sol et la hauteur de chute, la norme EN NF 1177 peut imposer l'installation d'un sol amortissant approprié.



Sol amortissant requis

Un sol amortissant est requis pour le module, conformément à la réglementation européenne en vigueur. Le manuel indique la hauteur de chute de l'équipement de jeu.

Ancrage



Ancrage obligatoire

Placement sur surface dure. Selon les normes européennes, l'ancrage est obligatoire. Pièces d'ancrage fournies.



Ancrage pas obligatoire partout

Installation sur une surface dure. L'ancrage n'est pas toujours obligatoire. Selon les normes européennes, il est obligatoire dans les aires de jeux publiques. Cependant, dans une cours de récréation sous surveillance, il est possible de ne pas ancrer cet équipement de jeu. Si la cour est exclusivement utilisée par l'école, les risques liés à l'absence d'ancrage sont limités. Les pièces d'ancrage sont fournies.



Ancrage facultatif

Placement sur surface dure. L'ancrage n'est pas obligatoire dans la plupart des pays européens. Les pièces d'ancrage ne sont pas fournies et sont donc à commander.



A creuser

Ancrage dans le sol. Le jeu ou le mobilier est équipé de pieds rallongés et d'un repère indiquant la profondeur minimale d'encastrement. Consultez toujours le manuel du produit concerné.

Montage et mobilité



Livré assemblé

Le module est entièrement assemblé avant livraison, aucun montage n'est requis.



Montage limité requis

Livré pré-monté, un assemblage est nécessaire.



Déplaçable

Le déplacement du module s'effectue aisément, bien qu'un transpalette puisse être requis dans certains cas.



Le gestionnaire informe sans délai l'autorité compétente (p. ex. la NVWA ou le SPF Économie) de tout accident grave qui survient avec l'équipement de jeu.

Par accident grave au sens de ce qui précède, il faut en tout état de cause entendre un accident :

- a. ayant une issue mortelle ;
- b. entraînant des lésions, permanentes ou non, chez une personne ;
- c. conduisant à une hospitalisation immédiate.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-26-08-5010797276-006-720304726-03

Add value.
Inspire trust.

Selon le Décret 94-699 du 10 août 1994 modifié le 30 septembre 2019 fixant les exigences relatives aux équipements d'aires collectives de jeu.

Cette attestation est publiée par TÜV SÜD Benelux.

Attestation numéro. : Z-F-26-08-5010797276-006-720304726-03

Dossier numéro: 720304726-03

Concerne : Table parasol Sandy



Référence:	numéro de type:	ID023
	numéro de série:	-
Numéro du rapport:		P-NL-25-11-720304726-03-01rev1
Certification		Certification de type
Basé sur les critères d'évaluation des normes:		EN 1176-1:2017+A1 :2023
Propriétaire:		Idemax bvba
Adresse propriétaire:		Achterbos 72, 2400 Mol
Catégorie d'équipement aire de jeu:		Jeu d'imagination
Fabricant		Idemax bvba
Année de fabrication:		àpd 2026
Fournisseur :		Idemax bvba
Année de livraison:		àpd 2026
Date de l'inspection:		18.11.2025

TÜV SÜD Benelux, Leuvensesteenweg 350, B – 3190 Boortmeerbeek déclare que l'équipement susmentionné est conforme aux exigences de fabrication énoncées dans le Décret 94-699 du 10 août 1994.

Boortmeerbeek, le 06.10.2026

Nom: Astrid De Beukelaer
Function: Expert Playground Equipment
Le certificat digital est la version originale

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-26-08-5010797276-006-720304726-03

ANNEXE 1

Description du produit : Table parasol Sandy

Dimensions (L x l x h) : env. Ø 60 x 52 cm

Haute de chute : < 60 cm

Applications et limitations

Cette attestation porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen.

On tient à signaler aux exploitants que les contrôles et entretiens des équipements sont obligatoires, afin de maintenir les équipements en bon état.

Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.

TÜV SÜD Benelux doit être informé sans délai de toute modification ou réparation qui pourrait affecter la sécurité ou la santé des personnes.

Fin du certificat